



QUELS MOYENS ?

Moyens pédagogiques, techniques et encadrement :

Formateur expert, vidéo projecteur.

La formation combine la transmission de connaissances avec des exemples concrets issus de l'expérience professionnelle des participants.

Elle accorde une large place aux échanges et aux mises en perspective des situations professionnelles des participants.

A l'issue de la formation une attestation de formation sera délivrée aux participants (es).

QUELS FINANCEMENTS ?

Au plan de développement des compétences de votre entreprise.



QUELLE DUREE ?

1 journée - 7 heures

Nous contacter directement pour vous inscrire.



QUEL COUT ?

Tarif inter entreprise :
1450 € TTC / jour de formation
Maximum 12 personnes par session.



LIEUX D'INTERVENTION

- Adaptés à vos besoins
- Sur site
- Au Siège social d'IPSIS PRO
- Maison des Associations 13001 Marseille

« Vous souhaitez connaître davantage notre démarche ou tout simplement nous rencontrer, n'hésitez pas à nous solliciter »

CONTACTS

✉ ipsis.pro@gmail.com

Mireille JOURDAN
CONSULTANTE CONFIRMÉE
☎ 06 18 49 27 08

Pascal PAIRAIN
CONSULTANT / COACH CONFIRMÉ
☎ 06 52 88 87 18

Ne pas jeter sur la voie publique

LES TROUBLES PSY

Prendre en compte les spécificités des troubles psychiques des demandeurs d'emploi et de leurs impacts dans leurs parcours.

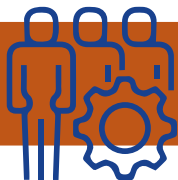


Une approche 100%
opérationnelle

Ipsis
Pro

Orientation - Emploi - Formation

POUR QUI ?



Conseillers Professionnels : des Missions locales, pôle emploi, PLIE, des établissements et services médico sociaux des organismes de formation, CFA qui accompagnent les personnes.

QUEL PRE REQUIS ?

Aucun pré requis pour suivre la formation.

QUELLE METHODE ?



- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques associée à une démarche active et interactive, elle engage les participants (es) à coconstruire avec l'intervenant la problématique attachée à la thématique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : elle permet une prise de recul dans les situations professionnelles et favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

QUEL OBJECTIF ?

Objectifs de la formation :



- **Comprendre** l'impact des troubles psychiques sur l'insertion professionnelle des personnes.
- **Améliorer** la qualité de l'accompagnement pour les personnes souffrant de troubles psychiques.
- **Impulser** une démarche pour changer les représentations sociales du handicap psychique.
- **Faciliter** le dialogue et conforter les professionnels dans leur action.
- **Appréhender** la complexité des situations pour cibler le travail en réseau.

QUEL CONTENU ?

Cette formation s'articule autour de 4 modules



Séquence 1

- Rappel du cadre Légal
- La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui réforme l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (entrée en vigueur le 1er janvier 2020).

Séquence 2

- Les contours et spécificité du handicap psychique.
- Exemples de maladies pouvant créer un handicap psychique.
- Quels sont les facteurs de risque de non-employabilité d'une personne à capacité réduite ou partielle de travail du fait d'une maladie psychique ? (Il s'agit de facteurs bloquants mais qui peuvent être levés, pour certains, assez facilement).
- Quels sens donner à certaines attitudes ou comportements d'un demandeur d'emploi (négligence, indifférence, absence de projet, ...).

Séquence 3

- La capacité des professionnels à accepter les mises en échec du travail.
- Les déterminants à la réintégration dans l'emploi.
- Reconnaissances et organisations apprenantes.
- Reprendre confiance dans une situation de travail.

Séquence 4

- Développer ses aptitudes à entrer en relation avec la personne souffrant de troubles psychiques.
- Retour sur les principes de la communication bienveillante dans le cadre de l'accompagnement.
- Des outils pour établir une relation de qualité qui permet de dialoguer et d'aider à la reconnaissance des souffrances.
- Suggérer une aide extérieure.
- Comment orienter ? et vers qui ? Identifier les réseaux de soins psychiatriques, d'aide, les associations et les services publics compétents afin d'orienter les demandeurs d'emploi en leur spécifiant qu'ils bénéficient de droits comme l'anonymat et le secret professionnel etc...
- Quels exemples de questions pour libérer la parole. Comment vous sentez-vous physiquement ? Comment vous sentez-vous moralement ? Plutôt bien, pas mal, très mal ? etc...
- Etude de cas : comment intervenir auprès de publics fragilisés, à partir de scénarios que les participants (tes) apporteront ou qui vous seront présentés.

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Disposer de repères pour mener à bien un entretien avec les demandeurs d'emploi de manière objectivée.
- Adopter une posture adéquate (soutien rassurance communication).
- Prévenir et gérer les situations difficiles.
- Orienter les demandeurs d'emploi vers les professionnels et structure d'accompagnement spécialisés et développer la collaboration avec les autres acteurs.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION



1. **D'aborder la problématique des troubles psy** en entretien avec les demandeurs d'emploi dépendants de manière objectivée.



2. **D'orienter les demandeurs d'emploi** vers les professionnels et structure d'accompagnement spécialisés.

Comprendre l'impact des troubles psychiques sur l'insertion professionnelle des personnes.

Améliorer la qualité de l'accompagnement pour les personnes souffrant de troubles psychiques.

Impulser une démarche pour changer les représentations sociales du handicap psychique.

Faciliter le dialogue et conforter les professionnels dans leur action.

Appréhender la complexité des situations pour cibler le travail en réseau.



3. **De proposer des solutions concrètes**, une méthodologie pragmatique et facile à mettre en œuvre.

(Des ressources seront mises à disposition à la fin de la formation).



4. **De donner des outils** d'autoévaluation et des structures à mobiliser en ligne.



5. **De porter un regard neuf** sur les situations de handicap.